



Paiement one shot litigieux

Par hereil florence, le 17/12/2016 à 10:24

bonjour,

J'ai fais mes cadeaux de noël comme beaucoup sur la toile, et mon achat le plus important de 142€99 en date du 12/12/16 et a été décompté de mon avoir mais pas sur le tableau: je suis à la banque postale et en dossier de surrendêtement donc interdit de découvert.

Pensant que tout mes achats était prélevés, je retire 500€ de mon avoir dispo de 543€39 le 14/12/16, ce matin je vais sur mon compte en ligne -101€38, j'appel le centre de gestion de toulouse et là ils me disent que l'enseigne a validé deux fois le paiement mais qu'il m'a été déduit ce 15/12/16 et surtout qu'ils ne peuvent rien faire vu que ce n'est pas un prélèvement de leurs part, ils m'ont mis dans la panade car j'ai trois enfants dont un de trois mois et on vit à cinq, si quelqu'un peut me conseiller sur la voie à suivre si toutefois il y en a une... merci par avance, florence.